



8. Sensibilisez-vous les membres de votre association (bénévoles, dirigeants, sportifs) à la démarche de développement durable ?

> A savoir

La diffusion d'informations sur l'environnement est un bon moyen de faire prendre conscience aux participants ainsi qu'aux bénévoles de l'importance de leurs actes et de les inciter à les poursuivre au-delà de l'événement. Les manifestations sont de formidables espaces de sensibilisation.

Chaque territoire bénéficie du soutien de structures ou d'associations pour informer et accompagner les organisateurs sur les actions écoresponsables à mener, dans le cadre de manifestations sportives.

Pour le Gers :

- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement : www.cpie32.org
- Trigone : www.trigone-gers.fr

> Objectifs

- Informer et sensibiliser les membres du club au développement durable,
- Inciter aux comportements éco-citoyens,
- Partager les connaissances.

> Nos conseils

- Organiser une journée de sensibilisation au développement durable pour les membres de l'association :
 - Proposer une journée d'information, en début de saison sportive sous une forme festive, afin d'associer convivialité et connaissances,
 - Faire appel à une association reconnue en matière de développement durable,
 - Apprentissage par des animations et des mises en situation diverses : conception des repas, supports de communication, gestion des déchets, économie d'énergie, d'eau et de transports,
 - Projection de courts métrages de sensibilisation à la propreté du ou des sites de la manifestation,
- Utiliser des supports permanents (affiches, panneaux ...) aux endroits adéquats indiquant les comportements adaptés,
- Consulter le site www.sport-21-durable.fr et télécharger et diffuser le guide « Petit manuel du sportif éco futé » sur le site de l'ADEME www2.ademe.fr

